

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19543 - 76ÈME ANNÉE

Crise du tourisme : la quarantaine en centre dédié reste la meilleure protection de la population contre la transmission du virus par des cas importés

Coronavirus à La Réunion : une personne en quarantaine à domicile contamine 4 personnes

L'annonce de la contamination au COVID-19 de 4 personnes par une autre en quarantaine à domicile rappelle le principal danger qui pèse sur notre île : le risque d'une aggravation de l'épidémie à La Réunion par des personnes venues de France qui ne respecteraient pas la quarantaine de 14 jours. L'esprit de responsabilité de la population a permis de limiter à 138 le nombre de cas autochtones depuis l'annonce le 11 mars dernier de l'importation du virus par un voyageur ayant transité par la France. Mais cela pourrait être remis en cause par la volonté de certains de supprimer la quarantaine au nom d'hypothétiques profits, alors que la France reste un des pays les plus contaminés au monde par le coronavirus, et qu'il est bien difficile d'imaginer un retour des touristes de France cette année. En effet, à part être obligé de se rendre dans notre île par nécessité, qui dépensera des milliers d'euros pour venir à La Réunion en pleine crise économique en France ?

Le dernier bilan de l'épidémie de coronavirus fait apparaître 5 nouveaux cas ce 29 mai. 4 personnes d'une même famille ont été contaminées suite à un contact

avec une venue de France qui était en quarantaine à domicile. Cela signifie que les gestes protégeant de la transmission du COVID-19 n'ont pas été respectés dans ce domicile qui accueillait une personne en quarantaine. Ceci rappelle toute la difficulté de circonscrire le coronavirus aux cas importés, quand la quarantaine n'est pas obligatoire dans un centre dédié. La découverte de cette chaîne de contamination rappelle donc que dans l'état actuel, la quarantaine en centre dédié reste le moyen le plus efficace de protéger la population lorsqu'un aéroport est encore ouvert aux vols de passagers venant de la France, un des pays les plus contaminés au monde par le coronavirus.

En Nouvelle-Calédonie, la quarantaine de deux semaines en centre dédié est la règle. Elle pourrait même se faire aux frais du voyageur ou de ceux qui l'ont fait venir sur le territoire. Elle est complétée d'une quarantaine d'une semaine à domicile, avec des contrôles pour veiller à la présence physique du nouvel arrivant dans son lieu de quarantaine.

Limites de la quarantaine à domicile

La conférence de presse tenue par le préfet de La Réunion a également rappelé qu'à la suite de la demande des professionnels du tourisme, des expérimentations sont en cours pour aménager cette quarantaine après le 22 juin. Le dispositif actuel prévoit des appels de l'ARS pour vérifier la présence du sujet dans son lieu de quarantaine, et l'envoi d'une patrouille de la police pour s'en assurer en cas de doute.

Malheureusement, ces dispositions ne permettent donc pas d'écartier le risque de contamination d'autres personnes dans le domicile. Or, ces dernières ne sont pas soumises à une quarantaine.

Pour celles et ceux qui pensent que tout recommencera comme avant, la quarantaine est un obstacle à la venue de touristes. Or, la politique menée par la Région au cours de ces 10 dernières années fait que l'essentiel des touristes viennent de France, où le coronavirus circule de manière très active, en particulier dans la région Ile de France d'où décollent les vols pour La Réunion. C'est donc une menace de contamination dont la population doit être préservée.

Lors de son intervention, le préfet a indiqué qu'une des

questions est de savoir comment traiter la question de la quarantaine entre le septième et le quatorzième jour.

En effet, toutes les projections se heurtent à une loi de la biologie : la durée pendant laquelle une personne susceptible d'avoir contracté le coronavirus est contagieuse. Cela explique pourquoi la quarantaine dure 14 jours. Tant qu'aucun vaccin ne sera diffusé, la population n'a pour seule protection que les gestes barrière et les masques dont le port n'est pas obligatoire partout. Vouloir réduire la durée de la quarantaine dans ces conditions fait courir un risque plus grand aux habitants de notre île.

Moins de trafic aérien, moins de touristes

Pendant que l'illusion d'un retour à la normale à plus ou moins brève échéance reste encore à l'ordre du jour à La Réunion, ailleurs dans le monde, les décisions prises rappellent le contraire, et elles s'imposeront à La Réunion.

Il s'agit notamment des vagues de licenciements dans les compagnies aériennes. Elles s'accompagnent d'annulation de commande et de réduction drastiques des flottes. Dans ces conditions, l'offre va donc baisser. Or, pour la desserte de La Réunion, c'est l'augmentation de l'offre qui, jusqu'à présent, a permis la hausse du trafic et une baisse des prix. Le dernier exemple en date est l'arrivée de French Bee, qui a permis de vérifier la justesse de cette formule.

Or, il est clair que cette offre va diminuer. Et pour des raisons sanitaires, cela s'accompagne de conditions drastiques telles que le port du masque pendant plus de 10 heures de vol.

Dans ces conditions, mises à part les personnes qui doivent venir à La Réunion par nécessité, qui serait tenté par un tel voyage ? Les

Français qui ont les moyens de partir en vacances dans un autre pays ont à leur disposition des destinations plus proches, moins chères et avec des contraintes sanitaires plus légères. D'ailleurs, le Premier ministre a déclaré que les séjours dans une destination éloignée de la France ne sont pas raisonnables.

Plutôt que d'utiliser l'argent public pour financer à fonds perdus un modèle qui n'est plus viable, pourquoi ne pas utiliser cet argent des contribuables dans la re-

cherche de solutions pour des milliers de travailleurs dépendant du tourisme et de l'aérien, et qui n'ont plus aujourd'hui aucune visibilité quant à leur avenir dans leur profession.

Cela suppose d'être capable de faire des propositions de rupture, car plus rien ne sera jamais comme avant.

M.M.

Comment une population saine été prise en otage

Nous avons assisté à un déferlement médiatique pour présenter des opérations de millions de masques, importés par les Conseils Régional et Départemental. Chacun de leur côté, ils ont loué un avion pour transporter la marchandise. Des millions d'euros ont été engagés avec une facilité déconcertante par des gens dont la mission consiste à ne pas gaspiller l'argent qui ne leur appartient pas. Le spectacle était à la limite de la décence.

En effet, les 2 présidents ont été incapables d'unir leurs efforts pour faire fermer l'aéroport. Ils sont restés sourds à l'appel des professionnels de santé qui réclamaient cette mesure de bon sens. Ils ont laissé la population réunionnaise à l'abandon. Or, dans de nombreux pays et territoires, l'épidémie a été circonscrite aux seuls cas importés.

Le Vietnam : au 28 mai, on compte 327 cas pour 95 millions d'habitants, aucun mort. Aux Seychelles : 11 cas, zéro mort. Rien depuis le 6 avril ! Le premier malade a été diagnostiqué le 11 mars comme à La Réunion. Ce succès revient aux responsables politiques qui ont agi avec vitesse et fermeté. Dès que l'aéroport a été fermé, on ne pouvait ni sortir ni rentrer.

A La Réunion, au 28 mai, on compte 465 cas ! Et ça continue. Maintenant qu'ils ont laissé le virus entrer dans le pays, ils culpabilisent les habitants à porter des masques et à vivre sans contact. Apparemment pour longtemps car le président de Région a déjà investi de l'argent public dans 5 machines à produire des masques. Il y a une alternative.

A ce stade de la contamination, pouvons-nous conseiller à nos 2 importateurs de millions de masques jetables d'agir autrement ?

1- réaliser un dépistage systématique prise en charge par les 2 assemblées. Seule façon de détecter les cas autochtones, les isoler et les guérir.

2- exiger une attestation « porteur sain » présentée par chaque passager lors de son enregistrement vers La Réunion. En cas de mensonge, il doit être informé des sanctions qu'il encourt de mettre la vie des Réunionnais en danger.

Ces propositions visent à sortir une population saine victime d'irresponsables politiques.

Ary Yée Chong Tchi Kan

Edito

Plan Ségur : à la hauteur des enjeux ?

Pendant 10 semaines ils ont relevé un immense défi, combattre sur tous les fronts l'épidémie de coronavirus. Fort de cet engagement, les soignants arrivent en position de force au plan Ségur de la santé. Au cœur des revendications, la rémunération. Les soignants attendent bien plus qu'une prime. Ils veulent aujourd'hui une revalorisation de leurs salaires. Les infirmiers français par exemple touchent 300 euros de moins que la moyenne européenne. Beaucoup ne s'en sortent pas financièrement et abandonnent même le métier. Ils veulent être payés à hauteur du niveau de compétences et des responsabilités qu'ils occupent.

Autre préoccupation, les moyens alloués à l'hôpital. Avant même la crise du Covid-19, la profession avait crié sa colère dans les rues en réclamant des postes supplémentaires. Ils s'insurgent aussi contre la suppression de lits, 69 000 de moins en 15 ans (entre 2003 et 2017). Les soignants condamnent également l'administratif qui est devenu trop puissant selon eux et souhaitent que le médical revienne au centre de la gestion de l'hôpital.

Les personnels des Ehpad espèrent eux aussi voir leurs salaires augmentés et leurs carrières revalorisées. Après une crise sans précédent où les soignants se sont battus contre la maladie, ils ne se contenteront pas d'une simple médaille promise par le gouvernement.

Bertrand Ancelly

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71^e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

Oté

Zistoir pou rakont dsi galé : Lo péïzan, la péïzane, Lo kuré, épi lo troi pèrdri - promyé morso

Zordi mi vé rakont azot in zistoir moin la lir dann in vyé liv literatir mi rapèl pi kèl klass mé antouléka moin la bien èm zistoir-la, mèm si li lé kourt, mèm si i fé pa tro travaye nout mazinasyon. Mi espèr bann gardien droi d'otèr i sa pa vnir rode lo pou dan mon tête pars i paré na poin tro lo droi rakont zistoir d'ot la invanté. Alé, konm i di, mi zète amoin dann lo é mouyé pou mouyé, tanpir pou lo bann kon sékans.

Mésyé, médam, la sosyété, l'avé inn foi pou inn bone foi méyé lo foi la manz son foi èk in grinnsèl.

Donk l'avé in péïzan-in plantèr si zot i vé_ li téi apèl Martin, mé Martin-la dizon dann tan sa lété in nom komin é bonpé d'moun té i apèl konmsa. Son madam téi apèl madame Martin é lé normal vi k'lé konmsa isi épi dann d'ot landroi. Lo zanfan ? Mi pans pa zot l'avé vi ké dann lo zistoir i anparl pa.. Martin téi poz gob-pyèz si zot i vé - épi son gob téi ansèrv pou trap zoizo konm pijon ramyé, konm pèrdri, sansa tourtrèl sansa d'ot ankor. Pèrdri té rar mèm dann tan-koméla lé rar konm korn lapin - désèrtènn lé gri é zot i apèl pèrdri gri, d'ot lé rouz-rouz épi i apèl pèrdri rouz. Lo zour mi anparl azot la Martin la trap troi zoli pèrdri, bèl dizon konm troi pti poul é sifizaman pou trois pèrsonne gingn kari anndan. Frite galman lé bien intéresan.

Donk, Martin i ramenn sa son kaz épi i di : « Mdam Martin, mi sava rode doboi é kan m'a rtourné m'alé shèrch méyé lo kiré pou li manz avèk nou. I fé lontan nou la pa invite ali ! ». Lo madam i donn son akor é èl i sava dann son kizine pou prépar lo troi zoizo. L'èr manzé i ariv tanto, é madam martin lé bien avansé dann son kuisson. El i tourn, i rotourn, èl i atann mèm mé ni son mari, ni

mésyé lo kiré i ariv. Zot lé an rotar pars sirman zot la parti la boutik pou pik in nanmto.-in kou d'sèk i di sa osi.

Kriké ! Kraké ! Kriké Méyé ! Kraké Madam ! Madam Martin i sava dann son kizine, l'anvi goute son kuisson i pran aèl. Défoi, in l'anvi konmsa ou i gingn pa anparé - in l'anvi iréprésib. El i kass in pti pate èl i anvoye anndan. El i kass in bout zèl, èl i anvoye anndan. Pézapé, lo promyé pèrdri i komans mank lo zèl, la pate, la tête... aprés a i mank in kuis, épi in dézyèm kuis. Si tèlman lo promyé pèrdri apré z'ète antamé, lé tou rolishi. I rèss pi arien, mèm lo zi i sava avèk in krouton d'pain.

Madam Martin i rofléshi é dann son kèr èl i di : « Mi pans i fo mi sava oir méyé lo kiré pou konfèss mon péshé la gourmandiz. lé pa bien d'ète gourman. Lé vré i di lotèl i rofiz pa gourman mé dann paradi Bondyé gourman la pa lo bienvéni. Vitman-vitman èl i dégréne in pti shaplé épi èl i domann pardon. Mé méyé Martin épi mon pèr i ariv touzour pa. Sirman zot l'aprè lèv lo koud, èl i pans. A ! si zot i lèv lo koud alé oir moin lé an dépitasyon isi, sa i marsh ar pa. Mi di mèm pétète sa va shyé sa ! Alor sé zom-la, zot i fout lo fam tousèl épi zot i obli aèl é èl fé kui pèrdri pou zot. lé zoli la ! eil i di lo poin dsi koté.

Si zot i pans sa va spass konmsa, ébin zot i fé in l'érèr pars moin sé in fanm mi siport pa dé shoz konmsa.

La pankor fini-Promyé morso la fini-dézyèm mors osé pou biento

Justin